

	<u>Protocole</u>	Date de création : 08/03/2020
Référents : Médecin : Amandine Lebeau, Bertrand Studer	Validé par l'équipe pluri-professionnelle de la maison de santé concerné par le protocole	Date de mise à jour : Mise à jour quotidienne selon directives des autorités de tutelle. Dernière 11/03/2020

1. **Listes des professionnels concernés** : tous les membres de la maison médicale

2. **Problématique identifiée** : Face à l'épidémie de coronavirus COVID-19, actuellement au stade 2 des mesures de prise en charge, nous devons diminuer le risque de contamination pour les patients consultant à la maison médicale et pour les membres de la maison médicale.

3. **Objectifs** :
 Appliquer les mesures officielles en matière de prévention et de prise en charge des cas possibles et suspects.
 Diminuer le risque de contamination « intramuros » tant pour les soignants que les patients, en adaptant les mesures émanant de nos structures dirigeantes (ARS, Santé publique France, Ministère de la santé).
 Ces mesures et protocole seront adaptés en fonction de l'évolution de l'épidémie et des recommandations officielles.

Objectif secondaire :

Imposer des règles simples et efficaces, de prudence afin de permettre de **poursuivre aux mieux nos prises en charge « habituelles »**.

4. **Population ciblée** :
 Tout patient venant consulter à la MMA.

5. **Évaluation** : Autoréévaluation en fonction de la faisabilité, des nouvelles recommandations éventuelles, de l'évolution de la situation épidémique.

6. **Actions et rôle de chacun des professionnels de santé concernés**

Rôles et actions médicales :

- Afin de limiter la circulation de nos patients, et l'exposition de nos correspondants,



nous avons décidé de réaliser si indiqués, **les dépistages de grippe au cabinet** (des **kits de prélèvements ont été approvisionnés** le 09/03/2020 en ce sens). Lors que nous adressons un patient en laboratoire et/ou radiologique si son état l'indique, nous **l'équipons de masque et appelons le correspondant** afin de prévenir de sa venue.

- Les 2 médecins de la maison médicale sont référents pour l'examen des cas suspects et la classification en cas possible en collaboration avec le 15 et l'ARS (au stade 2 de l'épidémie) et selon les directives ultérieures éventuelles (lors du passage en stade 3 de l'épidémie)
- Participation au tour de permanence de l'accueil
- Désactivation de l'ouverture automatique de porte jusqu'à nouvel ordre
- Communication aux patients, si besoin via leur télé-secrétariat des consignes mises en place à la maison médicale
- Veille documentaire pluriquotidienne
- Mise à jour en collaboration avec le permanencier d'accueil des nouvelles directives issues de la veille documentaire.

Rôles et actions médicales et paramédicales :

- Chaque professionnel est susceptible d'effectuer une « permanence d'accueil » après avoir bénéficié d'une formation interne à la MSP.
- Désactivation de l'ouverture automatique de porte jusqu'à nouvel ordre
- Communication aux patients, si besoin via leur télé-secrétariat des consignes mises en place à la maison médicale

7. Liste des documents associés

- Annexe 1 : semainier
- Annexe 2 : livret d'accueil / contenu de la dropbox
- Annexe 3 : fiche « transit »
- Annexe 4 : dispositions prises pour l'accueil des patients
- Annexe 5 : fiche de traçabilité de la désinfection de la salle d'attente, toilettes, poignées du couloir
- Annexe 6 : Rôles du permanencier

8. Bibliographie

Conseils aux patients :

- [\[Santé.fr\] - Coronavirus COVID-19 : point d'actualité](#)
- [\[Gouvernement.fr\] - Site d'information gouvernementale COVID-19](#)
- [\[Santé publique France\] - Suivi de la situation épidémiologique](#)
- [\[Organisation mondiale de la Santé\] - Conseils au grand public](#)

Information des soignants :

- [\[Ministère de la Santé\] - Informations aux professionnels de santé](#)
- [\[DGS-Urgent\] - Vérifiez avant tout votre inscription à DGS-Urgent](#)
- [\[Santé publique France\] - Suivez la situation épidémiologique nationale et internationale](#)
- [\[Gouvernement.fr\] - Consultez régulièrement le site](#)

Des informations plus ciblées mais utiles sont également à consulter :

- [\[Ministère de la Santé\] - Préparation au risque épidémique COVID-19](#)
- [\[Infovac-France\] - Mise au point sur le COVID-19 en pédiatrie](#)



- [\[COREB\] - Coordination opérationnelle du risque épidémique et biologique](#)
- [\[INSERM\] - Fake news et désinformation autour du coronavirus](#)
- [\[Institut Pasteur\] - Fiche coronavirus](#)
- [\[Société Française d'Hygiène Hospitalière\] - Mesures d'hygiène autour des cas](#)
- [\[Ministère des Affaires étrangères\] - Conseils aux voyageurs](#)
- [\[CDC\] - USA Centre for Disease Prevention and Control : Information for Healthcare Professionals](#) (en anglais)
- [\[ECDC\] - European Centre for Disease Prevention and Control](#) (en anglais)
- [\[Université John Hopkins CSSE\] - Carte de suivi coronavirus](#)

Mesures barrières :

- [\[Ministère de la Santé\] - Consignes d'orientation pour toute personne se présentant en consultation](#)
- [\[Ministère de la Santé\] - Affiches gestes barrières](#)
- [\[ARS\] - Savoir mettre un masque chirurgical](#)
- [\[INRS\] - Savoir mettre un masque FFP2](#) (vidéo)

9. Lieu de consultation du protocole

Classeur des protocoles / Dropbox

Annexe 1

Permanence d'accueil des patients – Emploi du temps

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
<i>Lundi</i>												
<i>Mardi</i>												
<i>Mercredi</i>												
<i>Jeudi</i>												
<i>Vendredi</i>												
<i>Samedi</i>												
<i>Dimanche</i>												

Les cases seront surlignées avec le nom de la personne présente pour l'accueil. En l'absence de celle-ci : chaque praticien assurera la régulation de ses patients entrants, la mise en place d'un combiné téléphonique d'accueil est envisagée selon des modalités à prévoir.

Permanence d'accueil des patients – livret / Dropbox

Un **classeur** avec pochettes plastifiées / **dossier dématérialisé** Dropbox est mis en place pour l'aide à la décision du permanencier d'accueil contenant :

- Le guide méthodologique de l'épidémie (Stade 2)
- Le questionnaire cas suspect / cas possible
- La fiche soignant Covid-19 de la mission COREB
- La définition de cas actualisée de SpF
- Les précautions Coronavirus de AVECSanté contenant les consignes avant consultation
- L'affiche accueil covid de AVECSanté
- La vignette question coronavirus de SpF
- Des semainiers pour l'organisation des semaines de permanence à venir
- La fiche « transit » à remplir pour chaque patient rentrant dans la maison médicale
- L'affiche de SpF présente en salle d'attente et dans chaque cellule de chaque praticien
- Fiche filière ambulatoire cas confirmés

Dispositif d'accueil et de prévention (version 2)

Réunion téléphonique et présentielle à la maison médicale entre les Dr Lebeau et Studer le 08/03/2020 dans l'après-midi qui a abouti aux choix suivants.

- Allongement des créneaux de consultation à **20 minutes** au lieu de 15 pour limiter les retards, diminuer le temps de passage en salle d'attente et donc les contacts entre les patients.
- Augmentation du nombre de **créneaux de téléconsultations**
- **Information** via Doctolib et via les télé-secrétariats des dispositions prises au sein de la maison médicale pour l'accueil des patients, et en particulier celui des cas suspects.
- Réalisation d'une **affiche d'accueil** sur la base du document outil transmis par la Femasco au cours de la dernière semaine
- Plastification de tout affichage indispensable de salle d'attente afin de rendre cet affichage « lavable », suppression des jouets, journaux, informations non indispensables de la salle d'attente et des cellules de chaque praticien.
- **Désactivation de l'ouverture automatique** de la porte d'entrée de la maison médicale **pour tous les praticiens jusqu'à nouvel ordre**
- Mise en place d'un tour de **permanence à l'accueil** (en l'absence de secrétariat) auquel **tous les membres de la maison médicale s'engagent à participer**, y compris étudiants, externes, internes.

En cas d'impossibilité de permanence, la désactivation et l'accueil par chaque praticien de ses patients via quelques questions simples permettront un triage par défaut : avez-vous de la fièvre ? présentez-vous des signes respiratoires (toux, mal de gorge, nez qui coule) ? **En cas de réponse positive à ces 2 questions, avis médical systématique, isolement du patient :**

- **Masque chirurgical & SHA sur les mains**
- **Soit dans sa voiture jusqu'à disponibilité du médecin**
- **Soit entrée directe au cabinet du médecin si celui-ci est disponible**

D'autre part est envisagé la mise en place d'un **téléphone d'accueil** soit via une installation d'un troisième combiné sur le réseau des Dr Lebeau et Studer (contact avec Orange, problème des délais de mise en œuvre), soit via la dédicace d'un des téléphones des médecins avec information du télésecrétariat. Nécessité de prévoir une désinfection régulière du combiné.



- Inventaire et mise en place des **ressources matérielles** (masques, gants, lunettes, surblouse, SHA pour le permanencier ; SHA et masques pour les patients classés « suspects »)
- **Formation** de l'ensemble des membres de la maison médicale le 09/03/2020 à 8H et mise en place du protocole élaboré par le Dr Lebeau et le Dr Studer d'après les données issues de notre veille documentaire.
Invitation à cette réunion transmise par WhatsApp le 08/03/2020.
Création par le Dr Studer d'un diaporama de formation

Rôle du permanencier



Filtrage des entrées



Recensement de tout patient entrant (date, heure arrivée, heure sortie de salle d'attente, nom, prénom, téléphone portable) via fiche de traçabilité



Repérage et isolement des cas suspects



Prévenir médecin du patient ou praticien présent



Désinfection régulière des surfaces et ventilation de la salle d'attente (via fiche de traçabilité)



Actualisation du protocole en cas d'info nouvelle (veille documentaire)